

Adresse de la société populaire de Grateloup, département du Lot-et-Garonne, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Grateloup, département du Lot-et-Garonne, lors de la séance du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 309;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18287_t1_0309_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Représentans, restés a vôte poste, a ce poste que vous mérités par tant de titres, occupés vous du bonheur d'un peuple qui vous a juré l'attachement et le devouement le plus sincère, vos décrets du 9 thermidor ont revivifié le peuple français, ce peuple genereux qui plein de reconnaissance vous fait volontier le sacrifice de leurs biens, de leurs personnes, tel est aussi celui que la société de Pégomas vous réitere.

MAUBERT, *président*, BAUFRY, *secrétaire*
et 19 autres signatures.

9

Les administrateurs du district d'Avignon, département de Vaucluse, demandent une prolongation des pouvoirs des représentans du peuple Perrin et Goupilleau [de Montaignu], qui n'ont pu encore atteindre le terme de leurs travaux.

Insertion au bulletin, renvoyé au comité de Sûreté générale (21).

Les administrateurs du district d'Avignon écrivent à la Convention nationale qu'ils n'ont commencé à respirer que depuis l'arrivée des représentans Goupilleau et Perrin, et demandent une prolongation de leurs pouvoirs, afin de leur donner le temps d'achever le bonheur des habitans de ce département qui a été victime de tous les scélérats conjurés.

Renvoyé au comité de Salut public (22).

10

La société populaire de Grateloup, département du Lot-et-Garonne, réclame en faveur de la liberté de la presse, comme le palladium de la liberté et le soutien du gouvernement provisoire.

Mention honorable, insertion au bulletin (23).

[*La société des Amis de la Constitution de 1793 de Grateloup à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (24)

Citoyens Représentans,

Nous ne étions pas trompés lorsque nous vous avons dit que le triumvirat avait poussé de longues racines. Il s'était organisé dans toute la France puisque de toutes parts ses satellites osent au nom du peuple vous demander encore le regne de la tyrannie que vous venez d'abatre. Mais les scélérats ! qu'ils connaissent

(21) P.-V., XLIX, 241.

(22) Bull., 30 brum.

(23) P.-V., XLIX, 241.

(24) C 326, pl. 1420, p. 9. Bull., 28 brum.

mal le peuple s'ils le jugent d'après leurs sentimens. Le peuple est bon, il est vrai ; il peut être trompé, mais son erreur n'est pas longue et malheur à ceux qui ont cherché à l'abuser, ils succomberont tous sous le poids de sa juste vengeance. Ce ne seront plus les mots et les personnes qui l'affecteront ; les principes de la saine morale seront ses guides ; il ne jugera plus les hommes que sur leurs actions.

Cependant tous les hommes ne pouvant se rapprocher assez pour se connaître et pour s'instruire mutuellement, doivent avoir recours à des moyens qui puissent, aux distances les plus éloignées, parvenir à ces fins.

Nous pensons, Citoyens Représentans, que le plus efficace est la liberté de presse, qui quoi qu'en disent quelques hommes révolutionnaires, pour eux et non pour la patrie, est le palladium de la liberté et le soutien du gouvernement provisoire que les français ont adopté jusqu'à l'anéantissement de leurs ennemis.

Qu'ils sont pervers ceux qui veulent enchaîner la pensée, semblables à ces oiseaux malfaisants qui fuyent le jour pour exercer leur tyrannie sur leurs semblables ; les continuateurs de Robespierre crient contre la lumière et ne demandent que le silence et les ombres pour couvrir et exécuter leurs projets criminels.

Liberté de penser, liberté d'exprimer la pensée, haine implacable contre les tirans de toute espèce, réunion à la Convention nationale, République une et indivisible seront toujours les cris des républicains français.

Salut et fraternité.

Suivent 29 signatures.

11

La société populaire du Havre-de-Vie [ci-devant Croix-de-Vie, Vendée] espère que la guerre de la Vendée finira enfin par les moyens d'humanité que la Convention nationale emploie, et qu'elle n'alimentera plus les intrigans qui vouloient la faire servir à leur ambition, s'agitant en tout sens, et qui sont d'autant plus à craindre qu'ils sont plus près de leur dernier soupir.

Mention honorable, insertion au bulletin (25).

[*La société populaire du Havre-de-Vie à la Convention nationale, s. d.*] (26)

Liberté, Égalité, Fraternité, Vérité,
Humanité, Justice.

Citoyens Représentans,

Le nuage épais qui voiloit les noirs complots des scélérats qui intriguèrent dans ce departe-

(25) P.-V., XLIX, 241.

(26) C 326, pl. 1420, p. 12. Bull., 28 brum.